

Les risques industriels

La gestion du risque industriel



Les risques industriels

Un incendie est survenu le 26 septembre dans l'usine Lubrizol de Rouen, un site classé Seveso « seuil haut » qui fabrique des additifs pour les huiles pour moteurs. Les installations industrielles sont soumises à diverses réglementations dont les effets sur leur productivité ont été analysés par plusieurs économistes.

L'ACTU

Les ministres de la Transition écologique, de la Santé et de l'Agriculture, Élisabeth Borne, Agnès Buzyn et Didier Guillaume, ont installé vendredi dernier un « comité pour la transparence et le dialogue » à la suite de l'incendie survenu le 26 septembre dans l'usine Lubrizol de Rouen, un site classé Seveso « seuil haut » qui fabrique des additifs pour les huiles pour moteurs.

L'objectif de ce comité est de « réunir tous ceux concernés par l'incendie pour suivre dans la durée les conséquences de cette catastrophe et partager toutes les informations », a expliqué Élisabeth Borne [ministre de la transition écologique].

Didier Guillaume [ministre de l'agriculture] a déclaré que, depuis l'incendie, plus de 3 000 exploitations agricoles avaient été touchées et seraient indemnisées. Les restrictions sur le lait ont été levées lundi. Interrogée le 2 octobre par la Commission du développement durable de l'Assemblée nationale à propos de l'incendie de l'usine, Agnès Buzyn [ministre de la santé] a déclaré que le « principe du pollueur-payeur » s'appliquait « totalement dès aujourd'hui », précisant que les nettoyages et les indemnités « peuvent être mis à la charge de l'exploitant ».

L'ÉCLAIRAGE

En quoi consiste un risque industriel ?

Le risque industriel est « un événement accidentel se produisant sur un site industriel » et « entraînant des conséquences immédiates graves pour le personnel, les riverains, les biens et l'environnement », définit sur son site l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, une association soumise au contrôle financier de l'État. Un risque industriel majeur est caractérisé par sa faible fréquence et par son énorme gravité sur le plan des dommages humains et matériels, explique le site du ministère de la Transition écologique.

En France, la réglementation sur les risques majeurs est régie par le Code de l'environnement et leur prévention se fonde sur une loi de 1995, dite loi Barnier, qui a transcrit dans le droit français le principe pollueur-payeur (PPP).

Ce principe s'appuie sur les travaux de l'économiste britannique Arthur Cecil Pigou qui a théorisé dans un ouvrage publié en 1920 la notion d'externalité, c'est-à-dire les effets positifs ou négatifs, non monétaires, qu'une activité économique produit sur une autre personne ou sur son environnement. Le PPP a pour objectif de conduire les entreprises à intégrer dans leurs coûts de production les dépenses relatives aux mesures de prévention et de lutte contre la pollution.

Comment le risque industriel est-il géré en France ?

Depuis une loi adoptée en 1976, toute exploitation industrielle ou agricole susceptible de créer des risques ou de provoquer des pollutions est une « installation classée pour la protection de l'environnement » (ICPE). Il y

en a environ 500 000 en France, selon le ministère de la Transition écologique. Selon l'importance des risques, leurs activités sont soumises à une déclaration auprès des autorités ou à une autorisation.

Depuis 1982, la directive européenne Seveso oblige les États membres et les entreprises à identifier parmi les installations classées celles qui présentent des risques majeurs et à prendre les mesures nécessaires pour y faire face. Le nom de Seveso fait référence à celui d'une ville située dans le nord de l'Italie, contaminée en 1976 par un nuage toxique s'échappant d'une usine chimique. La directive distingue les établissements « seuil bas » et « seuil haut » selon la quantité de matières dangereuses présentes sur leur site.

En 2003, la loi dite Bachelot crée les plans de prévention des risques technologiques (PPRT), élaborés par les préfets, afin d'organiser la coexistence des sites Seveso « seuil haut » avec leurs riverains. Selon le Bureau d'analyse des risques et pollutions industriels, un service de l'État, 1 112 accidents et incidents ont été recensés l'an dernier dans les ICPE en France (dont un quart dans des sites Seveso), contre 978 en 2017 et 827 en 2016.

Quel est le lien entre prévention des risques et performance économique ?

Plusieurs études ont montré que le développement de la réglementation environnementale tend à avoir un impact négatif sur la productivité des entreprises, comme celle publiée en 1978 par l'économiste américain Edward Fulton Denison.

Dans deux articles de 1991 et 1995, le professeur américain de stratégie d'entreprise Michael Porter est l'un des premiers à remettre en cause ce postulat. S'il reconnaît que la réglementation environnementale se traduit par des dépenses supplémentaires pour les entreprises qui y sont soumises, Michael Porter avance que cette contrainte les pousse également à innover afin d'améliorer leurs procédés et leurs produits. Il affirme qu'au final, ces entreprises se révèlent plus compétitives que celles qui ne sont pas soumises à des contraintes réglementaires.

Selon le professeur franco-canadien Olivier Boiral, cette « hypothèse de Porter » ne se vérifie pas toujours. Il estime dans un article publié en 2004 que « les retombées économiques globales des actions environnementales dépendent du type d'industrie ». Dans une étude publiée en 2018, l'ingénieur français Emmanuel Martinais écrit que le PPRT [Plan Prévisionnel des Risques Technologiques] de la « vallée de la chimie » de la région lyonnaise, débuté en 2008 et approuvé en 2016, a été « le moteur d'un important projet de redynamisation » de cette plateforme industrielle, « en même temps que la condition du maintien de l'industrie lourde sur ce site très urbanisé ».

POUR ALLER PLUS LOIN

Hypothèse de Porter.

Dans un article publié en 2007 dans la revue L'Actualité économique, les professeurs Stefan Ambec et Philippe Barla présentent les fondements théoriques de l'hypothèse de Porter selon laquelle des réglementations environnementales strictes peuvent améliorer le profit des industries qui y sont soumises.

Législation sur les installations classées.

Dans le site The Conversation, un média publiant des articles d'universitaires, l'enseignant-chercheur en droit de l'environnement Olivier Soria questionne la responsabilité des pouvoirs publics dans l'incendie de l'usine Lubrizol. Il présente les assouplissements dont la législation sur les installations classées a fait l'objet ces 10 dernières années.

Source : <https://www.brief.eco/>